



Commission Nationale
de l'Informatique et des Libertés

Le Président de la Commission Nationale
de l'Informatique et des Libertés

à

Madame Carole MOQUIN-PATTEY
INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET
RECHERCHE MEDICALE
101 RUE DE TOLBIAC
75654 PARIS CEDEX 13

N/Réf. : MGT/CPZ/SV/JB/AR031324

DEMANDE D'AUTORISATION N° 903272

**A rappeler dans toute correspondance,
notamment en cas de modification ou
de suppression du traitement.**

Paris, le

20 OCT. 2003

A l'attention de Madame BOUVIALA

Vous avez saisi le 21/07/2003 la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés d'une demande d'autorisation relative à un traitement automatisé d'informations nominatives ayant pour finalité

**RESEAU FRANCECOAG :
PROTOCOLE PUPS**

Conformément aux dispositions de l'article 40.2, dernier alinéa de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'autorisation de la CNIL sera acquise au terme d'un délai de deux mois à compter de la date de réception de votre demande.

Michel GENTOT